

Conciliation des traitements médicamenteux en oncogériatrie en hospitalisation de jour

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : CRLCC Grand-Sud-Ouest

CLCC Bergonié - Bordeaux

SERVICE(S) CONCERNÉ(S) : oncogériatrie et hospitalisation de
jour (HDJ) en oncogériatrie

☒ Proactif

☐ Rétroactif

1.CONTEXTE

QUELS PATIENTS ?

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Patients bénéficiant d'une évaluation en oncogériatrie

POURQUOI CES PATIENTS ?

Pourquoi ces patients en particulier bénéficient-ils de la démarche de conciliation ?

Personnes âgées de 70 ans et plus bénéficiant d'une admission en HDJ oncogériatrie

L'évaluation en oncogériatrie s'adresse au patient de plus de 70 ans avec un score G8 inférieur ou égal à 14/17 et adressé par l'oncologue pour une consultation spécialisée avec le gériatre afin de proposer une prise en charge adaptée et de qualité (faisabilité de traitement, diagnostic et prise en charge des fragilités...).

QUELLES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES ?

Comment l'établissement et les professionnels se sont-ils organisés pour mettre en œuvre la démarche ?

Phase test : 01-30 septembre 2017

Déploiement : octobre 2017

Services de soins concernés durant la phase de test : oncogériatrie et HDJ en oncogériatrie

Modalités organisationnelles : consultation pharmaceutique d'oncogériatrie

L'évaluation d'oncogériatrie est réalisée en binôme (infirmière spécialisée en oncogériatrie-pharmacien) sous la forme d'un entretien d'une durée d'environ 1 h, tous les mardis (sur une demi-journée). Au cours de cette évaluation, la pharmacie réalise entre autres une conciliation médicamenteuse.

1. Recueil des traitements auprès de différentes sources (dossier médical informatisé, pharmacien d'officine, médecin traitant...)
2. Entretien avec le patient et l'un de ses proches. Localisation : bureaux des consultations ou pharmacie
3. Création dans le DMI d'une consultation pharmaceutique oncogériatrique et liaison du document résumant l'intervention pharmaceutique
4. Remplissage du traitement habituel du patient dans le DMI
5. La conciliation se termine par une confrontation des informations récoltées recueillies entre le pharmacien et l'oncogériatre, dans un temps décalé de celui de l'évaluation.
6. Relais ville-hôpital de la PUI pour incitation à l'utilisation de la messagerie sécurisée pour la continuité des soins

2. MODALITÉS DE DÉPLOIEMENT

QUAND ?

À quel moment du parcours du patient atteint de cancer la démarche de conciliation est-elle réalisée ?

Éléments déclenchant la conciliation des traitements médicamenteux

L'admission pour un séjour en HDJ est programmée suite à la sollicitation de l'équipe d'oncogériatrie par l'oncologue pour tout patient répondant aux critères d'éligibilité.

QUEL SUIVI ?

Quels sont les indicateurs de suivi de la démarche de conciliation ?

- Nombre de patients ayant bénéficié d'une conciliation
- Ratio du nombre de patients ayant bénéficié d'une conciliation sur le nombre de patients admis en HDJ en oncogériatrie
- Nombre de pharmacies de ville contactées
- Nombre de pharmacies de ville ayant une boîte de messagerie sécurisée
- Moyenne du nombre de sources par patient
- Temps total moyen consacré par les pharmaciens
- Nombre moyen de lignes de prescription,
- Nombre moyen d'interventions pharmaceutiques par patient (déglutition, proposition de rajout/ de la suppression de médicament, adaptation posologie à la fonction rénale...),
- Nombre moyen de divergences constatées par patient (traitement manquant décelé, non-observance, posologie erronée...)

QUELS OUTILS ?

Quels outils ont été créés ou développés pour la mise en œuvre de la démarche ?

- Feuille de recueil : « modèle_consultation »
- Fiche questions : « tuteur_consultation ». Il s'agit d'un support écrit aidant le pharmacien au déroulement de l'entretien avec le patient.
- Recueil de données : tableau Excel
- Dossier médical du patient : requête (liste de travail), agenda, compte rendu

QUELS LEVIERS ?

Quels sont les éléments qui ont facilité ou favorisé la mise en œuvre de la démarche ?

- Coopération : oncogériatrie-pharmacie,
- Plages horaires mises à disposition en HDJ oncogériatrie : une demi-journée par semaine

3.MISE EN ŒUVRE SELON LES 4 SÉQUENCES

	Séquence 1 Recueillir l'information	Séquence 2 Synthétiser les informations	Séquence 3 Valider le bilan médicamenteux	Séquence 4 Partager et exploite le bilan médicamenteux
Descriptif de la procédure	Les sources : → dossier médical informatisé → entretien avec le patient → entretien avec l'entourage → pharmacie d'officine → et autres professionnels de santé Rechercher les traitements dans le DMI, les données biologiques, les interactions à l'aide du VIDAL en ligne par exemple, rechercher les critères STOP and START et la charge anticholinergique et émettre des propositions et avis pharmaceutiques. Les documents sont à disposition dans le dossier partagé.	Remplir la feuille « modèle_consultation »	Staff pharmaceutique une fois par semaine	Rencontre avec partage de données entre professionnels de santé ville-hôpital À la sortie du patient : Transmission par messagerie sécurisée
Professionnels impliqués	Pharmacien IDE	Pharmacien	Pharmacien	OncoGériatre Pharmacien IDE
Outils utilisés	« modèle_consultation » Compte rendu de l'entretien : le « modèle_consultation » est transmis dans le dossier médical informatisé du patient. Oncogériatrique infirmier	« modèle_consultation » Tableau recueil Excel	« modèle_consultation »	« modèle_consultation »
Points clés	Préalable : conciliation à l'admission en HDJ pour bilan ou suivi en oncogériatrie	Utilisation du tableau Excel et remplissage du dossier médical du patient (agenda, traitement habituel, compte rendu...)	Staff à la pharmacie : staff entre pharmaciens concernés + internes (pour le moment), échanges relatifs aux différents cas et difficultés rencontrées lors de la pratique	Conciliation à la sortie : appel de la pharmacie d'officine du patient à qui il est proposé d'adhérer à une messagerie sécurisée si ce n'est pas déjà le cas, et transmission des informations.